



CONSEILS COMMUNAUX RÉUNIS



RÉUNION RESTREINTE

DU 12 OCTOBRE 2022

PRÉSENTATION PLAN POTELETS

La réunion restreinte à l'ensemble des quatre conseils communaux du jour a pour objet de présenter le nouveau plan potelets que la municipalité souhaite mettre en place dans les prochains mois. Il répond au souci de Monsieur le Maire de préservation de l'espace public, de sécurisation des trottoirs et espaces piétonniers et à sa volonté de confier aux habitants le choix des emplacements. Un premier plan potelets avait été mené en 2018.

Monsieur JOYON, Président du Conseil Communal 2 Cauderès, La Fauvette, Poste-Mairie ouvre la séance et donne la parole à Monsieur JESTIN, adjoint en charge de la voirie, du stationnement et de la circulation. Ce dernier présente le contexte, les principes, les normes et les objectifs du plan potelets à l'aide du diaporama ci-joint.

Il semble plus pertinent qu'un groupe de travail par Conseil Communal soit constitué de membres des Conseils Communaux et d'habitants. Ces groupes de travail devront, à partir de « marches urbaines », identifier les secteurs à équiper sur le périmètre concerné.

En termes de calendrier, Monsieur JESTIN précise que le groupe de travail devra rendre ses propositions d'ici la fin du mois de janvier. Les Services Techniques analyseront les propositions et la pose du mobilier se fera dans le courant du deuxième trimestre 2023. Ce calendrier étant établi avant l'annonce publique de la refonte des conseils communaux, il est intégré que le calendrier puisse être modifié. L'association des conseils communaux au plan potelets peut se faire malgré la refonte des conseils communaux : le plus gros du travail peut être fait dans les derniers mois de l'année 2022 et un tuilage peut avoir lieu facilement entre les conseils communaux et les conseils participatifs de quartiers.

Monsieur JESTIN précise qu'il y aura 150 implantations sur l'ensemble de Talence, soit 150 carottages sachant qu'un potelet correspond à un carottage, une barrière à 2. Un nombre de carottages par Conseils Communaux a été établie mais ne prend pas compte de la prochaine refonte dans la mesure où le découpage final n'a pas encore été établi.

Un temps d'échange a lieu à la fin de la réunion où les conseillers ont demandé des précisions sur certains points et ont discuté d'autres sujets autour des thématiques de la voirie, du stationnement et de la circulation